

simplement reconnaître que les industries de fabrication sont situées surtout dans l'Ontario et le Québec. Néanmoins, cette mesure législative, ou toute autre à l'avenir, devrait tendre à encourager davantage la fabrication et les industries secondaires dans les autres provinces.

Dans ma propre province de Colombie-Britannique, le chômage est pour nous un problème très réel. C'est peut-être celui qui exige la priorité dans le pays, et il conviendrait de prendre toutes les mesures possibles pour le résoudre. Je me demande surtout si un retard inopportun dans la proclamation de cette loi fiscale accentuera le chômage. L'incertitude où se trouveront les industries les portera-t-elle à hésiter à faire des investissements créateurs d'emplois? Quant à moi, je ne saurais arriver à une autre conclusion. Je pense que l'incertitude doit cesser et que seul un retard minimal dans l'adoption de ce bill la dissipera.

Des gens comme le sénateur O'Leary, à qui l'institution parlementaire et cette assemblée inspirent tant de ferveur et tant de passion, ont une certaine influence sur moi. Nous devons beaucoup à ceux qui, comme le sénateur O'Leary, ont des convictions profondes à l'égard de notre institution et je serais disposé, dans la plupart des circonstances, à épauler le sénateur O'Leary et d'autres en vue du maintien de cette chambre et de son autonomie. Toutefois, je me demande quelles seront les victimes si nous nous engageons dans une lutte avec ceux-là même qui veulent abolir notre chambre. Si j'étais sûr que seuls les sénateurs et ceux qui voudraient nous affaiblir et nous détruire seraient les victimes, je n'hésiterais pas à m'engager dans cette lutte.

Je crains que les victimes ne soient les 800,000 actuellement au niveau de pauvreté que cette loi aiderait. Je crains que les victimes ne soient les 4.7 millions de Canadiens qui recevront une réduction d'impôt par suite de ce bill. Je crains que les victimes ne soient les affaires et l'industrie qui hésitent à investir et à créer des emplois supplémentaires à cause de l'incertitude qui en résultera et ceci entraînera pour les syndiqués une souffrance accrue provenant du fait qu'on ne crée pas d'emplois. Je me soucie beaucoup de ceux qui seront les victimes réelles d'un conflit de ce type.

Je me préoccupe, bien sûr, de l'autonomie du Sénat. Il faut la sauvegarder mais, comme le disait quelqu'un, l'autonomie c'est comme la virginité; elle semble importer peu tant qu'on ne l'a pas perdue.

Si nous nous apercevons, quand le ministre des Finances présentera ses amendements au printemps, qu'ils ne tiennent pas compte des inquiétudes de notre comité sénatorial au sujet des questions primordiales mentionnées par le sénateur Grosart, je serais prêt alors à proposer des amendements avec tous ceux qui le désirent ici et à les soumettre à l'autre endroit pour remédier à ces injustices. Je me demande seulement si ce serait actuellement le moment propice de le faire.

Ma situation est délicate. Je ne saurais m'engager d'avance pour obéir à une politique ou une théorie de parti. Je ne dois songer ici qu'au bien-fondé de la mesure législative. Je dois m'en remettre à l'exposé du leader du gouvernement, en ce qui concerne la mesure. Mais je ne suis pas assez naïf pour ignorer qu'il est de son devoir de plaider la cause du gouvernement, et il l'a fait, je dois l'avouer, fort bien et avec éloquence. En soulignant la politique du gouvernement le sénateur Martin a utilisé une tactique déloyale contre laquelle on ne pouvait se défendre, la tactique des faits, de la raison et de la logi-

que. Il y a une réalité que le sénateur Martin m'a fait comprendre—et dont je n'ai pas raison de douter—c'est qu'un bon nombre des propositions de notre comité sont incorporées dans le bill à l'étude. Reste le fait que 750,000 personnes à revenu modeste, dont je me préoccupe, seront rayées des listes d'imposition. Reste le fait que 4.7 millions de personnes vont bénéficier de cette mesure en payant moins d'impôts. Malgré la confusion et les ambiguïtés de la situation, la collectivité canadienne en bénéficierait grandement.

• (1210)

Je me suis souvent inquiété de la réaction de l'ensemble de l'industrie et parfois du manque de souci humanitaire. J'ai demandé à beaucoup de représentants du secteur industriel: «Si votre courtier vous annonçait demain matin qu'un de vos placements allait diminuer de \$25,000 ou de \$50,000, où iriez-vous? Tous ont répondu: «Voir mon courtier.» Souvent je posais cette question-ci: «Si vous avez investi \$25,000 ou \$50,000 pour un employé loyal et compétent qui se trouve à votre service depuis longtemps, advenant qu'il soit congédié pour une raison quelconque, que faites-vous? Vous devenez invisible alors.» On me répond d'habitude: «Nous devons nous occuper de choses plus importantes.»

Je me demande souvent pourquoi, si l'aspect humain du moins ne les préoccupe pas, la froide question des investissements ne retiendrait pas leur attention. A mon avis, c'est le souci du bien de l'homme qui déterminera l'issue de la présente mesure. On a raison de s'inquiéter de l'inflation. Le travail devra assumer les responsabilités qui sont les siennes, ce qu'il fera, j'en suis persuadé, pourvu que le principe fondamental de justice s'applique et s'applique équitablement à tous les secteurs de la société.

Ayant examiné tout le bill brièvement, et non pas du tout d'une façon détaillée, ainsi que les exposés et les faits qui m'ont été soumis, il ne me reste plus qu'à décider par moi-même des mérites de la mesure et qu'à me poser la question très simple que voici: les avantages du bill l'emportent-ils sur ses inconvénients? J'ai conclu que oui, et c'est pourquoi je vais appuyer le bill.

**L'honorable Eugene A. Forsey:** Honorables sénateurs, jusqu'ici, le débat, et l'attaque et la défense, à l'exception peut-être de certaines parties du discours du sénateur Bélisle, a porté sur deux aspects: tout d'abord, la question des complexités, des dédales, des imperfections, qu'on pourrait désigner comme imperfections techniques, du bill; en second lieu et en corrélation avec le premier aspect, la question d'établir dans quelle mesure les recommandations de notre comité ont été acceptées par le gouvernement ou sont susceptibles de l'être.

Tout cela, à mon avis, a une immense importance. Quant à moi, je serais porté à croire que tout bill traitant de ce sujet extrêmement difficile et complexe est forcément d'une fort grande complexité. Tout bill traitant de cette question est, de ce fait, forcément imparfait. Même si l'on pouvait s'entendre sur les principes en cause, il pourrait y avoir encore de grandes divergences d'opinions sur la question de savoir si la rédaction du bill a vraiment atteint le but qui, dans des circonstances hypothétiques et très improbables, rallierait l'assentiment unanime.